

## Informations de base

CNS - Procédure de consultation  
Directive

[2022/0027\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Système commun de taxe sur la valeur ajoutée (TVA): prolongation de la période d'application du mécanisme d'autoliquidation facultatif aux livraisons de certains biens et prestations de certains services présentant un risque de fraude et du mécanisme de réaction rapide contre la fraude à la TVA

Modification Directive 2006/112 [2004/0079\(CNS\)](#)

Sujet

2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises